

ACCIDENT APRIL

UN CONTRAT QUI COUVRE
LES GROSSES ET LES PETITES
GAMELLES



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

POURQUOI SOUSCRIRE ACCIDENT APRIL ?

Avec chaque année 4.5 millions de blessés et près de 19 000 morts, les accidents de la vie privée peuvent avoir de **lourdes conséquences sur votre vie quotidienne et celle de votre famille.**

LES ACCIDENTS DE LA VIE PRIVÉE LES PLUS FRÉQUENTS :

- › Chutes : 30%
- › Suffocations : 16%
- › Noyades : 5%

Source : Inpes santé 2008

VOUS ÊTES PROTÉGÉS FINANCIÈREMENT EN CAS D'ACCIDENTS DE LA VIE PRIVÉE ...

- › **Accidents domestiques** ou occasionnés lors de la pratique d'un sport ou d'un loisir,
- › **Accidents médicaux** (paralysie après une intervention bénigne par exemple),
- › **Catastrophes naturelles** (inondation, tempête...),
- › **Agression ou attentat.**

.... MAIS AUSSI DE LA CIRCULATION

(que vous soyez conducteur, passager ou piéton).



LES POINTS FORTS

SIMPLE ET SÉCURISANT

- › **Un contrat forfaitaire** : vous connaissez dès l'adhésion le montant que vous allez percevoir si vous devez être indemnisé.
- › **La liberté de choisir des services d'assistance** au moment de votre accident

EXCLUSIVITÉ

FACILE

- › Une **adhésion rapide et sans formalité médicale.**

PROTECTEUR

- › **Un contrat couvrant** : dès 5% d'invalidité quelle que soit la formule, APRIL vous verse immédiatement une avance des 2/3 de la somme due sans attendre la stabilisation de votre état de santé
- › **La couverture des petits accidents** y compris pour les petits-enfants en garde chez leurs grands-parents pendant les vacances scolaires⁽¹⁾

⁽¹⁾formule Intégrale 60+ uniquement

DES GARANTIES COMPLÈTES ET SIMPLES : DEUX FORMULES AU CHOIX

Avec Accident APRIL, choisissez des garanties adaptées à vos besoins, votre âge et votre budget.

1. POUR VOUS PROTÉGER DES RISQUES LES PLUS IMPORTANTS :

FORMULE ESSENTIELLE
› Décès : 75 000€ ⁽³⁾
› Invalidité (dès 5%) : 150 000€
› Assistance



⁽²⁾tarif pour une formule essentielle, une personne seule âgée de moins de 60 ans.

2. POUR UNE COUVERTURE COMPLÈTE : L'HOSPITALISATION ET LES PETITS ACCIDENTS INCLUS !

FORMULE INTÉGRALE Un renfort sur les gros risques	FORMULE INTÉGRALE 60+ Un renfort sur les petits accidents
Accessible uniquement jusqu'à 60 ans inclus	Accessible uniquement à partir de 61 ans
› Décès : 100 000€ ⁽³⁾	› Décès : 50 000€ ⁽³⁾
› Invalidité (dès 5%) : 200 000€	› Invalidité (dès 5%) : 100 000€
› Hospitalisation ⁽⁴⁾ : 50€/jour	› Hospitalisation ⁽⁴⁾ : 100€/jour
› Petits accidents : 150€/an/assuré	› Petits accidents : 300€/an/assuré ⇔
› Assistance	› Assistance



⁽³⁾limité pour les mineurs de moins de 12 ans au remboursement des obsèques sur justificatifs, dans la limite de 7500€.

⁽⁴⁾à compter de 24 heures d'hospitalisation, limité à une prise en charge de 30 jours d'hospitalisation maximum.

⁽⁵⁾à hauteur de 150€ lorsqu'ils sont sous votre garde pendant les vacances scolaires.

EN SAVOIR + : QU'EST-CE QUE LA GARANTIE « PETITS ACCIDENTS » ? »

Les petits accidents couverts par le contrat sont les **fractures** (rupture complète d'un os dont le diagnostic est effectué avec une radio), les **brûlures** du 2ème et 3ème degré, les **entorses graves** (hospitalisation d'au moins 24h ou nécessitant un acte de chirurgie) et le **bris de dent** (notamment prise en charge forfaitaire des prothèses dentaires pour les dents définitives) et dont les définitions sont données au lexique de la Notice valant conditions générales.

DES SERVICES D'ASSISTANCE, À CHOISIR EN TOUTE LIBERTÉ

Au moment de l'accident, APRIL vous accompagne financièrement mais aussi en mettant en place des services d'assistance que vous choisirez librement en fonction de vos besoins.

COMMENT ÇA MARCHE ?

En fonction des conséquences de votre accident, AXERIA ASSISTANCE, met à votre disposition un montant en euros à dépenser au choix parmi une liste de services.

LES MONTANTS MIS À VOTRE DISPOSITION

› En cas de petits accidents :
100€ / an / assuré

› En cas d'hospitalisation :
100€ / an / assuré

› En cas d'invalidité :
500€ / assuré

› En cas de décès :
500€ / assuré

DES SERVICES POUR TOUS

- › Déplacement/transfert (présence d'un proche, rapatriement sanitaire)
- › Adaptation du véhicule au handicap
- › Aide à domicile
- › Aide administrative
- › Conduite des enfants à l'école ou aux activités extrascolaires
- › Prise en charge du trajet domicile/travail en taxi
- › Ecole à domicile
- › Sortie, garde et placement des animaux
- › Cours de conduite (remise en confiance ...)
- › Coaching (santé, forme, diabétique...)

...



COUPLEZ ACCIDENT APRIL, AVEC UN CONTRAT SANTÉ ET C'EST GAGNÉ

ACCIDENT APRIL*

+

UN CONTRAT SANTÉ⁽⁶⁾

=

-10% À VIE SUR
LES 2 CONTRATS

⁽⁶⁾ sur tous les produits de santé APRIL (sauf Mon assurance santé chiens/chats et mon assurance santé à la carte) et si la prime du contrat Accident APRIL est supérieure ou égale à 180€ TTC.

VOS SERVICES ET AVANTAGES

VOTRE ESPACE ASSURÉ

Toutes vos démarches en ligne et sur votre mobile.

- › Simulez et consultez vos remboursements 7j/7 et 24h/24.
- › Demandez une prise en charge hospitalière, un devis optique ou dentaire.
- › Accédez au détail de votre contrat et à tous vos documents 24h/24 et 7j/7.
- › Actualisez vos informations personnelles : RIB, adresse, téléphone, e-mail.



VOTRE PROGRAMME D'AVANTAGES CLIENTS

› Vos réductions partenaires :

APRIL Santé Prévoyance a négocié pour vous des réductions exclusives⁽⁷⁾ auprès de nombreux partenaires autour des univers :

- **Santé et bien-être** : des avantages et des moments de bien-être grâce à nos partenaires.
Optic 2000, Krys, Vision Plus, Lynx Optique, Easy-verres.com, Audika, Edel Nutrition, Thalazur, Thalassa Sea & Spa.
- **Loisirs** : des réductions sur des activités variées, à partager en famille ou entre amis.
Photobox, Intersport Montagne, Plusdemags.com, Smartbox.
- **Vacances** : des avantages tarifaires pour vos séjours à la mer, à la montagne, à la campagne, en ville, en France ou à l'étranger.
Center Parcs, Pierre & Vacances, Maeva, Belambra, VVF Villages, Odalys, Vacances Bleues, Adagio, Flower Campings, Vitalys, Pierre & Vacances Premium, Fram.

PLUS D'INFORMATIONS SUR VOTRE ESPACE ASSURÉ

<https://monespace.april.fr>

⁽⁷⁾ les réductions auprès de nos partenaires sont valables en France métropolitaine (hors Caraïbes, Réunion et Mayotte).

APRIL, CHANGER L'IMAGE DE L'ASSURANCE

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance avec les yeux du client.

Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir en moins de 20 ans, le 1^{er} courtier grossiste en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale avec une implantation dans 34 pays.

3 800 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions d'assurances et des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. APRIL a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 766,3 M€.

Réf. 20200_1092015 - L'ensemble des marques, logos, cités graphiques et argumentaires commerciaux d'APRIL Santé Prévoyance présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'APRIL Santé Prévoyance SA. Toute reproduction, partielle ou totale, sans autorisation écrite, est formellement interdite.

april | santé prévoyance

Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03
www.april.fr

S.A. au capital de 500 000 € - RCS Lyon 428 702 419.
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 609 (www.orias.fr).
Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.
Produit conçu et géré par APRIL Santé Prévoyance et assuré par AXERIA Prévoyance
(ACCIDENT APRIL) et AXERIA Assistance (ACCIDENT APRIL ASSISTANCE)



L'assurance n'est plus **ce qu'elle était.**